



Plus de travail du jour au lendemain que faire?

Par **antho62220**, le **09/03/2015** à **20:14**

Bonjour,

Étant planificateur de maintenance depuis novembre 2014 (poste proposé par l'ancien directeur de l'entreprise) , je me retrouve auourd'hui sans travail.

Le nouveau directeur estime que les arrêts préventifs ne sont pas optimisés et m'a enlevé tout mon travail du jour au lendemain.

J'ai eu un entretien avec , au cours duquel il m'a expliqué que je n'occuperais plus ce poste dans la nouvelle organisation du service , mais je ne sais pas où je vais me retrouver.

Depuis fin janvier et jusque à la fin du printemps , je n'ai plus aucun travail.

Que puis je faire? les motifs invoqués ne sont pas justifiés pour l'arrêt de mes taches.

Merci de votre aide.

Par **moisse**, le **10/03/2015** à **09:40**

Bonjour,

[citation] les motifs invoqués ne sont pas justifiés pour l'arrêt de mes taches[/citation]

Ils sont justifiés aux yeux de l'employeur, et c'est lui qui est chargé de l'organisation, pas vous.

En outre il semblerait que votre compétence à ce poste soit discutée(par votre responsable s'entend).

Par contre il doit vous donner des activités en rapport avec votre qualification et ne pas vous laisser errer sans activité au sein de l'entreprise.

C'est ce que vous pouvez exiger de sa part.

Par **antho62220**, le **10/03/2015** à **11:13**

Merci de votre réponse.
Anthony